



Ville de
Linselles



École Municipale de Musique

Inscriptions 2026/2027



Linselles.fr

Dites Monsieur le Directeur, c'est quoi une École de Musique ?

Qui peut venir à l'École Municipale de Musique ?

Que tu sois enfant, adolescent ou adulte, l'École de Musique t'accueille pour découvrir, apprendre et pratiquer la musique.

Dès 5 ans, en moyenne et grande section de maternelle, les enfants peuvent s'initier avec l'éveil musical. À partir de 7 ans, place à la formation musicale et à l'apprentissage d'un instrument. Après deux années d'apprentissage, tu peux également intégrer le « petit ensemble », afin de mettre en pratique les enseignements reçus. Les plus grands, quant à eux, forment l'orchestre de l'école.

Pour découvrir d'autres horizons musicaux, il est aussi possible de rejoindre l'atelier de Musiques Actuelles. L'École de Musique est également ouverte aux adultes, débutants ou non, qui souhaitent se lancer ou reprendre une pratique musicale.



De quels instruments peut-on apprendre à jouer ?

**Flûte traversière - Hautbois - Basson - Clarinette - Saxophone - Trompette - Cor - Trombone
Tuba - Percussion - Piano - Guitare**



J'ai entendu parler d'une chorale. Pourquoi faire ? Je veux jouer de la musique, pas chanter.

La voix est l'instrument naturel que chacun possède, elle demeure le plus riche et le plus souple moyen d'expression de la pensée et de l'émotion. Le chant fait appel à la mémoire. Il est la base de tout enseignement musical. Il permet de reproduire tous les éléments constitutifs de la musique : hauteur, durée, intensité, dynamique des sons. Cette classe est destinée aux élèves de formation musicale pendant leurs deux premières années à raison d'une heure par semaine. Elle permet également de pratiquer la musique en groupe dès le début de la scolarité

Ma petite sœur a 5 ans.

Que fera-t-elle dans la classe d'éveil musical ?

Une telle classe apporte aux jeunes enfants une approche sensorielle du phénomène sonore et musical qui déterminera peut-être leur rapport ultérieur à la musique et une invitation au langage musical. Lors de chaque séance musicale, des exercices et des jeux adaptés aux capacités motrices et intellectuelles des petits seront proposés et évolueront en fonction de leurs réactions.

*Les inscriptions se font sur rendez-vous ou par mail,
à l'aide du document joint : Inscription/Réinscription 2026/2027
à remplir et envoyer à : ecolemusique.linselles@orange.fr*

CONTACT

Philippe LE MEUR

Directeur de l'Ecole Municipale de Musique de Linselles

Château du Vert Feuillage

63 rue de Tourcoing

☎ 03 20 46 22 99 ✉ ecolemusique.linselles@orange.fr

Tarifs 2026 - 2027

Les tarifs du tableau ci-dessous comprennent la formation musicale, instrumentale et les disciplines collectives.

Adultes

Quotients de revenu Linsellois									QR Extérieur		
QR 1	QR 2	QR 3	QR 4	QR 5	QR 6	QR 7	QR 8	QR 9	QRE 1	QRE 2	QRE 3
104.95€	131.45€	151.60€	164.30€	177€	191 €	203.50€	216.25€	229€	345.90€	349.50€	353 €

1 à 2 enfants d'une même fratrie

Quotients de revenu Linsellois									QR Extérieur		
QR 1	QR 2	QR 3	QR 4	QR 5	QR 6	QR 7	QR 8	QR 9	QRE 1	QRE 2	QRE 3
53€	79.50€	98.50€	112.50€	125 €	138 €	151.50€	164.30€	177€	244.15€	246.60€	249.10€

A compter de 3 enfants d'une même fratrie

Quotients de revenu Linsellois									QR Extérieur		
QR 1	QR 2	QR 3	QR 4	QR 5	QR 6	QR 7	QR 8	QR 9	QRE 1	QRE 2	QRE 3
26.50€	40.3€	49.85€	56.20€	62.5€	68.90€	76.30€	82.70€	89 €	122.60€	123.80€	125.10€

Tarifs pour **les membres de la Philharmonie**, participation des familles :

Quotients de revenu Linsellois									QR Extérieur		
QR 1	QR 2	QR 3	QR 4	QR 5	QR 6	QR 7	QR 8	QR 9	QRE 1	QRE 2	QRE 3
26.50€	40.3€	49.85€	56.20€	62.5€	68.90€	76.30€	82.70€	89 €	122.60€	123.80€	125.10€

Tarifs pour **les cours instrument supplémentaire**, participation des familles :

Quotients de revenu Linsellois									QR Extérieur		
QR 1	QR 2	QR 3	QR 4	QR 5	QR 6	QR 7	QR 8	QR 9	QRE 1	QRE 2	QRE 3
26.50€	40.3€	49.85€	56.20€	62.5€	68.90€	76.30€	82.70€	89 €	122.60€	123.80€	125.10€

Tarifs Musiques Actuelles (si non inscrit à l'Ecole de Musique)

Linsellois	35 €
Résidents extérieurs	50 €

Location d'instrument

Linsellois	50 €
Résidents extérieurs	100 €

Concernant les percussionnistes, seuls les élèves ayant en prêt un instrument de l'école seront facturés.

Merci de transmettre votre avis d'imposition 2026 au service Finances en Mairie.

La facturation aura lieu en septembre à partir de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus 2025.

Règlement possible par trimestre. Toute année commencée est due intégralement.